



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE MEURTHE ET MOSELLE DU 9 SEPTEMBRE 2017 A CHAMPIGNEULLES :

Associations présentes

Blainville Damelevières ACBD - Essey les Nancy TT - Foug CP - Frouard OFF - Herserange ASTT - Laxou Amicale L. Emile Zola - Dombasle STT - Lunéville ALTT – Nancy ASPTT Jarville – Neuves Maisons TT – Toul ASC Ecrouves – Villers COS - Nancy SLUC - Lay St Christophe AF – Heillecourt LR - Bayon Tennis de Table – Seichamps EP - Ludres Flavigny TT – Chanteheux-Croismare MJC - Blenod-Montauville AL - Hériménil TT - Bainville aux Miroirs FR - Vandoeuvre ASTT – ST Nicolas de Port PPCP - Jarnisy TT – Champigneulles TT - Fraimbois Foyer Rural – Baccarat ABTT – Tiercelet MJC - Pont-à-Mousson ASTT - Faux FR – Audun le Roman

Associations excusées

Briey US - Houdemont

Associations absentes

Malleloy FJEP - Villers ST Etienne- Mercy le Bas- Affléville ASC - Villers la Montagne - Cutry - Longuyon ESL - Saint Max TTHR - Dieulouard FJEP - Vandoeuvre ASCI - Longlaville TT - Tellancourt

Soit 32 sur 46 associations affiliées ou ré-affiliées, représentant sur 119 voix sur 148 possibles.

Membres du comité directeur présents :

Claude BERNARDIN, Catherine CROCE, Jean-Marie DEPARDIEU, Aurore DUSSART, Françoise LAPICQUE, Christophe PELLI, Frédéric PIERRE, Thierry RUBIN, David BEAUCOURT (candidat)

Les autres membres étant excusés

Invités présents

Nicole BERNARD, représentant le CDOS 54

Philippe BOLMONT, vice-président de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Le Président Claude BERNARDIN souhaite la bienvenue aux représentants des clubs Meurthe-et-mosellans et aux invités présents, en remerciant le club de Champigneulles pour son accueil. Il présente les excuses qu'il a reçues.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2016

Le Président rappelle que le procès-verbal était disponible sur le site internet du Comité et demande s'il y a des questions. Aucune observation n'étant portée, ce procès verbal est proposé au vote à main levée et adopté à l'unanimité des présents.

Allocution du Président

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à Champigneulle à l'occasion de cette Assemblée Générale de notre Comité Départemental.

Merci à la Municipalité pour la mise à disposition de la salle où nous nous trouvons, merci au club local pour la qualité de l'accueil et du travail effectué et qu'il reste à faire.

Je salue ce soir Mr Philippe BOLMONT, vice-président de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table, représentant le président Pierre BLANCHARD, et Mme Nicole BERNARD, représentant Philippe KOWALSKI, président du CDOS de Meurthe et Moselle, qui nous font l'honneur de leur présence ce soir.

Sont excusés, Mr Patrick FORETT, Président d'honneur de notre CD, et les clubs de Briey et d'Houdemont, ce dernier tout récemment affilié à notre fédération.

Une Assemblée générale est avant tout un moment choisi pour établir le bilan de la saison écoulée. Il s'agit de la première année d'une nouvelle olympiade, année de mise en place de nouveaux projets. Pour ces projets, il y a forcément un lien important avec la Ligue du Grand Est et bien évidemment avec les clubs du département.

Aucun projet ne peut se réaliser sans le soutien des clubs. Les enjeux de cette olympiade 2016-2020 sont nombreux. Au niveau du CD 54, la première année a été une année de réflexion pour les différentes commissions : sportive, arbitrage, technique, développement et finances. Des réformes sont actuellement en train d'être menées au niveau de la Ligue, auxquelles le CD est associé : des réformes organisationnelles, sur les compétitions comme le championnat par équipes et le critérium mais également de nouveaux territoires vont se mettre en place.

Ceci s'accompagne de réflexions importantes en interne au sein du Comité Départemental. La commission développement, pilotée par Aurore DUSSART depuis cette saison, a élaboré un plan de développement basé sur trois axes principaux. De même que la commission technique, dirigée par Thierry RUBIN, a préparé un plan d'action.

Il y a également eu une réflexion d'ensemble sur le bilan financier. Comme vous le savez, les temps sont durs, les subventions sont en baisses, le coût des prestations de l'Agent de Développement mis à disposition par la Ligue, Guillaume KRATZ, est en hausse. Le bilan financier est déficitaire pour cette saison mais le Comité fait de réels efforts pour maintenir des finances saines. Nous sommes à la recherche de nouveaux partenariats, notamment privées, pouvant apporter leur aide à nos projets.

Je tiens à adresser mes félicitations aux élus du CD qui font un travail de grande qualité. La présence de Guillaume, une vingtaine d'heures par semaine, ainsi que l'investissement des bénévoles nous permet d'avoir les compétences utiles et des moyens humains au quotidien. Je regrette ce soir l'absence des instances avec qui des sujets importants auraient pu être évoqués. J'adresse mes remerciements à l'ensemble de nos partenaires, les instances, la Ligue et bien évidemment les clubs.

Nous avons besoin des clubs et de leurs dirigeants, car sans eux, il n'y aurait pas de ping. Nous continuons à rester à votre service et attendons vos appels pour poursuivre notre développement ensemble.

Les responsables des Commissions vont vous exposer le détail du travail réalisé.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année pongiste,

Claude BERNARDIN

Bilan d'activité

En l'absence de la secrétaire générale, Audrey LAURRIN, pour raisons personnelles, le président Claude BERNARDIN présente le bilan d'activité du Comité Départemental lors de la saison 2016-2017.

L'activité, c'est d'abord les clubs.

Nous avions la saison précédente 5 clubs de plus de 100 licenciés : Neuves Maisons (541), Villers COS (266), Lunéville (202), Nancy SLUC (134), Jarnisy (117) ; 10 clubs de plus de 50 licenciés, 21 clubs de plus de 20 licenciés et 8 clubs de 6 à 16 licenciés.

Nous comptons donc 44 clubs, soit trois clubs de moins lors de la saison 2016-2017, suite à l'arrêt de Gondreville, aux fusions Blénod / Montauville et Velaine / Villers. Mais pour cette saison en cours nous sommes de nouveau en augmentation, avec 46 clubs, suite à l'affiliation de deux clubs à Houdemont et à Tellancourt.

Au total ce sont 3315 personnes qui étaient licenciées lors de la saison 2016-2017, en effectif stable par rapport à la saison précédente (3376). Ce total représente 2710 licences traditionnelles et promotionnelles (2084 Messieurs et 626 Dames), auxquelles s'ajoutent 605 licences événementielles.

La réforme des territoires conduit à une nouvelle numérotation des clubs. La LLTT étant devenue la LGETT, la numérotation des clubs commence désormais par « 06 » et non plus par « 15 », selon les nouveaux numéros des ligues.

Vous avez trouvé tout au long de la saison les informations et les résultats sportifs sur le site Internet du comité, et vous avez été nombreux à les voir, à en juger par le nombre de connexions journalières qui a fait un bond important lors de la dernière saison, passant d'une moyenne journalière de 600 à 800.

Le diaporama de la soirée y sera très vite.

Quelques résultats sportifs nationaux ou régionaux que je tiens à relever :

- **Intercomité CD** : 1ère place de notre 1^{ère} équipe et 10^{ème} place pour notre 2^{ème} équipe lors des Inter CD.
- **Championnat de France par classements** : **Maryne Gabrion est championne en F5.**
- **Championnat de France Benjamins** : Championne en doubles filles, Elise PUJOL de Neuves-Maisons TT.
- **Championnat de France Vétérans** : Finaliste en Simple, médaillé de bronze en doubles messieurs et en doubles mixtes, Alain GEOFFROY de Dombasle en V3. Médaille de bronze en Simple et en doubles mixtes pour Jean Louis LAMARRE en V2.
- **Championnat de France universitaire** : Maxime BOURG et Adrien ECUYER en équipe de l'université de Lorraine, bronze en équipes, Maxime vice champion messieurs et doubles messieurs ; Adrien champion de double mixte avec Emilie JAFFEUX (Etival)
- **Championnat de France sport en entreprise** : Francis FARRONI (Blainville), finaliste V2
- **Finale Régionale des Interclubs**: Médaille d'or Minimes Filles du club de Neuves-Maisons, Benjamins de l'entente Jarnisy-Briey et Cadets du club de Briey.
- **Championnats de Lorraine** :
 - Maxime BOURG – Adrien ECUYER : Finalistes en doubles Messieurs
 - Sohan GILLES : Vice-Champion de Lorraine en Cadets
 - Sohan GILLES : Champion en Minimes Garçons
 - Sohan GILLES – Mathys DURGET : Champions en doubles Minimes Garçons
 - Arno PRUDHOMME : Vice-Champion en Benjamins
 - Arno PRUDHOMME – Paul JELLIMANN : Finalistes en doubles Benjamins
 - Elodie IOPETI – Marine CASTILLO : Finalistes en doubles Juniors Filles
 - Léa LAURENT – Manon RINGENBACH : Finalistes en doubles Cadettes
 - Abigaëlle POIROT – Elise PUJOL : Finalistes en doubles Minimes Filles
 - Elise PUJOL : Championne en Benjamins
 - Coralie MEUNIER – Elise PUJOL : Finalistes en doubles Benjamins
 - Erine ZAJAC : Vice-Championne en Poussines

Pour nos compétitions départementales, voici les principaux résultats :

➤ Finales Individuelles Départementales, sont champions de M et M :

SM	Ludovic PASQUIER Villers COS		SD	Laura PEROCHEAU Nancy SLUC
JG	Adrien PERNA Longuyon		JF	Maeva HENCK Blainville Damelevières
CG	Mathys DURGET Neuves-Maisons TT		CF	Léa LAURENT Neuves Maisons TT
MG	Mathys DURGET Neuves Maisons TT		MF	Abigaëlle POIROT Neuves Maisons TT
BG	Arno PRUDHOMME Jarnisy TT		BF	Coralie MEUNIER Neuves Maisons TT
PG	Alex BARRAGAN Neuves-Maisons TT		PF	Noémie COLLOT US Briey

DM	Joris MASQUELET- Ludovic PASQUIER COS Villers		DD	Laura PEROCHEAU - Nathalie LAVAULEE , Nancy SLUC – ST Max
----	--	--	----	--

➤ Finales Départementales par Classement, sont champions de Meurthe et Moselle :

H8	Mathieu LACOLOMBE Neuves-Maisons TT		F5	Maryne GABRION Nancy SLUC
H10	Simon COLIN Baccarat		F7	Ilona PARMENELAT Nancy-Jarville
H12	Fabrice LEFEVRE Chanteheux-Croismare		F9	Sarah BERLAND Jarnisy
H15	Adrien PERNA Longuyon		F12	Roxane BOURG Neuves-Maisons TT
H16+	Thierry LHUILLIER Neuves-Maisons TT			

➤ Finales Départementales Vétérans, sont champions de M et M :

NC -1000	FREYMANN Frederic Chanteheux-Croismare
NC -1400	PARMENTIER Jacques Toul Ecrouves
M TC	PARMENTIER Jacques Toul Ecrouves
Doubles	Jean Louis LEMELLE – Patrick KLEPACZ Villers COS

➤ Vainqueurs Top Départemental de Détection :

G 2007	Timéo VILLENEUVE Briey		F 2007	Maud ZAJAC Jarnisy
G 2008	Alex BARRAGAN Neuves-Maisons TT		F 2008	
G 2009	Erwan MAIMBOURG Villers COS		F 2009	Erine ZAJAC Jarnisy
G 2010	Hugo BRASSEUR Blainville Damelevières		F 2010	Candyce DURAND GILLOT Neuves-Maisons TT

- Championnat par équipes :
 - Départementale 1 : Saint Nicolas de Port PPCP
 - Départementale 2 : Heillecourt LR
 - Départementale 3 : Briey US
 - Départementale 4 : Nancy-Jarville ASPTT

- Coupes du CD :
 - Coupe Jean Méline : Dombasle STT
 - Coupe Jean-Luc Lemineur : Toul-Ecrouves ASCTT
 - Coupe Promotion : Toul-Ecrouves ASCTT
 - Coupe "Bis" : Villers COS
 - Challenge Jean Bianchi : Villers COS

Le rapport est accepté à l'unanimité.

Rapport financier et budget prévisionnel

Le rapport financier, préparé par le trésorier du CD, Jean-Pierre NAUDIN, absent en raison d'un deuil familial, est présenté et commenté par Claude BERNARDIN.

Le compte de résultat 2016-2017, montre 39 635 € de produits pour 41 607 € de charges et présente donc un solde négatif de 1 967 €.

Ce solde négatif est, entre autre, la conséquence d'une augmentation du coût des prestations de l'Agent de Développement de 4 400€ par rapport à la saison 2015-2016. Nous entrons dans la quatrième année de ce dispositif, dont les subventions diminuent de manière dégressive, ce qui a été très bien anticipé par l'équipe dirigeante. Une tenue des comptes avec un budget serré par les différentes commissions a permis de limiter un maximum le déficit lors de cette saison.

Le Bilan 2016-2017 se caractérise par des disponibilités s'élevant à 73 737€, un endettement nul et des taux de solvabilité et de rentabilité excellents. Le Comité présente à ce jour une bonne santé financière et bénéficie des moyens pour poursuivre son activité en toute indépendance et prendre de nouvelles initiatives.

Paul BILLANT, vérificateur aux comptes, donne lecture du rapport des vérificateurs, en évoquant l'absence de quelques pièces justificatives en particulier liées à des compétitions, et demande d'y remédier. Il donne quitus sur la régularité de la tenue de la comptabilité.

Le rapport Financier est adopté à l'unanimité par vote à main levée.

Le budget prévisionnel, pour un montant équilibré de 45 733 €, établi dans la continuité des actions entamées, est également adopté à vote à main levée à l'unanimité.

Le solde des comptes des clubs se monte à 110 € en fin de saison, félicitations aux clubs pour leur rigueur.

Des informations complémentaires sont données sur les modes de règlement des sommes dues, ainsi que sur la prise en compte de la remarque sur les pièces justificatives formulée par les vérificateurs aux comptes.

Elections au Comité Directeur

Sept postes étaient disponibles dont un réservé pour un médecin. Deux candidatures ont été reçues dans les délais et ont été déclarées conformes :

- BEAUCOURT David – Pont à Mousson
- STEFFAN Denis - Champigneulle

Le président demande s'il y a deux volontaires en tant que scrutateurs. Catherine CROCE et Claude SOUDANT se proposent et sont désignés par le président. L'élection se déroule à bulletin secret et les clubs sont appelés à déposer leurs bulletins dans l'urne. Pendant le dépouillement l'Assemblée Générale se poursuit.

Rapport de la Commission technique

Intervention par Thierry RUBIN : Tout d'abord nous avons organisé un stage qui devait réunir l'élite de nos joueurs et joueuses par catégorie d'âge. La défection du club phare du département, qui a décidé de ne pas envoyer ses joueurs en dernière minute a considérablement modifié le niveau de ce stage. Malgré tout 17 jeunes ont participé à ce regroupement du 24 au 27 octobre 2016 au CFA de Pont à Mousson, stage dirigé par Caroline MORIN assistée de Thomas RUBIN. Le CFA est un endroit idéal puisque l'hébergement et la restauration se trouvent sur le même site et à un prix intéressant ce qui permet de respecter le budget. Ce stage s'est déroulé dans une bonne ambiance et je remercie Caroline et Thomas pour leur implication, ce qui a permis aussi d'avoir une très bonne qualité et un bon niveau sur ces 4 jours.

La seconde organisation c'était la journée départementale de détection (anciennement Top Départemental), que nous avons organisée le 8 janvier 2017 à Foug. Seulement 12 jeunes ont participé et 5 clubs étaient représentés, ce qui est bien peu pour le département. Nous essayons de faire en sorte que la journée ne soit pas trop longue pour que les parents ne rentrent pas trop tard, mais là je crois qu'on a fait fort puisque nous avons pu faire les podiums dès 13h30 et qu'à 13h45 tout le monde repartait. A ce propos je rappelle que cette journée est une journée de détection, qu'elle est gratuite et qu'il suffit pour les clubs ou les parents d'inscrire les jeunes joueurs et joueuses. Il n'y a pas de sélection, tout le monde, garçons ou filles, de moins de 8 ans peut participer et chaque participant reçoit une récompense. Cette journée sera organisée le 3 décembre 2017 à Foug également pour cette saison, et toutes les infos seront sur le site du CD et je vous incite à y inscrire vos jeunes.

Pour différentes raisons nous n'avons pas réussi à organiser d'autres stages dans le courant de la saison, ce que je déplore, car l'idée c'est de permettre aux joueurs et joueuses, dont les clubs n'ont pas la possibilité ou n'organisent pas de stages « maison », de se perfectionner ou de progresser à travers ces stages. A partir de ces difficultés et après plusieurs discussions il nous est apparu qu'il fallait qu'on puisse mettre en place une vraie équipe départementale de techniciens, techniciennes, qui soit capable d'encadrer les regroupements départementaux et d'accompagner les sélections sur les différentes compétitions auxquelles elles seraient amenées à participer. Pour cela, dans un premier temps nous avons essayé d'organiser un colloque technique qui réunisse toutes les personnes qui entraînent dans les salles du département, qu'elles soient bénévoles ou professionnelles, de manière à faire ressortir les problèmes des uns et les possibilités des autres et de voir dans quelles mesures le CD peut aider à trouver des solutions dans le but de développer le ping sur tout le département. Malheureusement, la date, mais peut être aussi les réticences des uns et des autres et au total le trop faible nombre d'inscrits (4) nous ont conduits à annuler cette réunion. Je vous proposerai une autre date, idéalement le 11 novembre 2017, car je pense qu'il faut mettre en route cette démarche destinée à aider les « petits clubs » qui souhaitent se développer.

Dernière action de la saison 2016/2017, les inters comités départementaux à Saint Dié des Vosges les 1er et 2 juillet 2017 ce qui constitue la vitrine du CD en terme de détection et de formation. Nous avons engagé 2 équipes composées chacune d'un poussin, 1 benjamin 1 minime et 1 cadet, idem chez les filles, soit 16 jeunes, le tout encadré par 4 coachs : Caroline MORIN, Olivier PRUDHOMME, Laurence GERMAIN et David LAURRIN, notre arbitre Yvon COSSINET et moi-même comme responsable de la délégation. Nous étions parmi les 5 meilleurs, mais nous n'étions pas favoris pour cette compétition. Je crois que nous avons réussi à faire un bon groupe, où je voulais voir des combattants qui ne lâchent pas et qui s'accrochent, à l'image de notre cadet dans une rencontre importante contre le Bas Rhin mené 2 sets à 0 et 6/2 dans le troisième qui finalement s'impose à la belle. Avec une ossature de jeunes et une coache de Neuves Maisons il était plus simple de faire une vraie équipe malgré quelque petits soucis de comportement pour un ou deux au début, vite remis dans le bon chemin. Globalement le week-end s'est super bien déroulé puisque nous avons gagné au terme d'une finale contre la Marne très accrochée remportée 5 à 3. Un grand bravo à tous les participants et participantes. Je remercie au passage nos

« transporteurs », les chauffeurs qui ont permis de réduire considérablement le coût de ce déplacement par rapport à l'an dernier, ce qui a été salué également par le bureau du CD.

Rapport de la Commission sportive

Françoise LAPICQUE débute son intervention par le bilan de la saison 2016-2017.

Au niveau des compétitions, on note une augmentation de la participation, en particulier pour les compétitions par équipes et les individuelles jeunes. On déplore par contre quelques soucis d'organisation en particulier pour le Nord du département mais qui seront réglés pour la saison à venir.

Les détails se trouvent dans le rapport sur le site Internet.

Elle décrit ensuite les nouveautés pour la saison 2017-2018.

Nouveaux règlements

Règlement médical : Suite au nouveau décret, de nouvelles dispositions sont en place pour le renouvellement des licences, avec la possibilité de prolongation du certificat médical, si postérieur au 30 juin 2016, sur présentation au club d'une attestation de réponse à un auto-questionnaire de santé.

Françoise rappelle néanmoins les recommandations de la commission médicale nationale pour l'importance d'un suivi médical, notamment pour les vétérans, les jeunes, et les personnes ayant une pratique intense.

En compétition, si la mention « sans pratique sportive » est portée sur la licence, le joueur peut participer uniquement sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication pour le sport en compétition, ou pour le tennis de table en compétition, datant de moins d'un an le jour même : tout autre document sera refusé.

Tous les détails sont sur le site internet en rubrique Clubs / Informations-gestion, et sont repris dans un texte distribué aux clubs présents.

Matériel : Balles :

- Championnat par équipes et coupes: au choix du club recevant en départementale (seulement).
- Autres Compétitions départementales et régionales: balles en plastique.
- En championnat: les balles de la rencontre doivent être fournies par le club accueillant dès l'échauffement.

Tenue : Adaptation à la tenue de l'équipe visiteuse (championnat) si les deux couleurs existent (cas des balles en celluloid) + adaptation de la tenue à la couleur de la balle si une seule couleur existe (cas des balles plastiques).

Concernant le Championnat par équipes :

- Les féminines sont autorisées sans limitation de nombre en nationale et en départementale; de même en régionale pour la phase 2.
- Le dernier de poule descend dans tous les cas.

Concernant les Feuilles de rencontres :

Une nouveauté : le verso de la feuille constitue maintenant le rapport du JA (ajouter éventuellement un rapport complémentaire si incident grave)

La saisie complète doit se faire avant lundi 18 h, et, comme l'an dernier et comme au niveau régional, pas d'envoi systématique ; envoi seulement s'il y a des incidents, réserves, réclamations, cartons, et en cas de match nul, ou sur demande de la commission sportive.

La commission sera intransigeante sur la saisie et l'envoi des feuilles de rencontres dans ces différents cas, en particulier pour les matches nuls. Une relance sera faite la première fois dans la saison, puis le club concerné sera pénalisé par une amende.

Information sur l'utilité de saisie par le logiciel GIRPE, et la remontée de la feuille complète dans SPID, qui dispense de cet envoi.

Le déroulement à l'issue de la phase 2 sera communiqué ultérieurement, suite à la fusion des ligues, en fonction de la réforme du championnat envisagée.

Pour les **Coupes de Meurthe et Moselle**, une nouveauté en coupe Jean Méline avec la suppression du classement maximum. Ceci pour permettre à tous les joueurs de participer, suite à la suppression des coupes régionales.

Un rappel est fait sur les **Coupes jeunes & ados** qui permettent d'apprendre la compétition par équipes. Il s'agit d'une compétition pour les jeunes débutants et loisirs qui se déroule en équipe de 2 joueurs / joueuses (ententes possibles entre clubs) avec 4 tours et un challenge final, sur deux lieux (nord et sud), avec des horaires cadrés (3 rencontres par équipe dans l'après midi).

Au niveau des compétitions individuelles, l'épreuve majeure est le **critérium fédéral** : les inscriptions sont à faire obligatoirement avant le 18 septembre (pour prise en compte des résultats de l'an dernier ou du classement pour les nouveaux). Les inscriptions restent bien évidemment possibles toute l'année où les participants évolueront par catégorie d'âge et chacun à son niveau.

Le critérium permet de se qualifier pour les championnats individuels de Meurthe et Moselle, du Grand Est, de France, et il permet de participer aux finales par classements gratuitement.

Suite à la réforme de la Ligue du Grand Est, des changements interviennent pour le critérium fédéral, avec la création de deux divisions, pour les messieurs :

- Montées de D1 vers la R2 du territoire B (CD54 avec CD 55, 88 et 52), et, selon les résultats vers la R1 Grand Est, N2 Zone Est, N1
- Pas de redescende en départementale

Pour les féminines, deux choix sont proposés:

- Participation en R1 dame de sa catégorie (sur lieu et horaires de la R2 B messieurs)
- Participation en départementale messieurs de sa catégorie d'âge

Un point est également fait sur les traditionnelles compétitions proposées par la commission sportive.

JT Ping

Compétition individuelle pour les jeunes débutants et loisirs

- « critérium - like »
- en même temps que critérium
- 4 tours et en 3 lieux

Finales par classements

- Pour tous, à partir de benjamins : nouveau cette année
- Vainqueur départemental qualifié pour les finales régionales + quota selon nombre d'inscrits
- Gratuit pour les inscrits au critérium fédéral

Championnat de Meurthe et Moselle

- Sans changement
- Epreuve individuelle réservée aux joueurs qualifiés par:
 - ⇒ Critérium fédéral
 - ⇒ Tournoi de qualification: 7 janvier
- Inscrivez-vous dans votre catégorie et supérieure!
- Qualificative pour les championnats du Grand Est

Journée départementale pour les vétérans

Initialement prévue le dimanche 17 juin, elle sera en fait le dimanche 22 avril : les clubs souhaitant organiser peuvent contacter le CD.

- Championnat par niveau de classement
- Ouverture aux loisirs, y compris non licenciés
- Convivialité : ping + repas + « autre activité »

Avant de conclure, Françoise donne quelques informations sur les **compétitions régionales du Grand Est** et les nouveautés suite à la réforme :

. Pour les jeunes : Interclubs (équipes de 2 + 1 ou 2), maintenus dans leur format

. Pour les vétérans :

- Championnat individuel, qualificatif pour les France

- Coupe nationale vétérans, échelon régional puis fédéral
- . Pour les corpos : Championnat corpo, qualificatif pour les France

L'intérêt des compétitions corpos est avancé, pas seulement pour la compétition, mais aussi en termes de développement (nouvelles licences en faisant jouer ses collègues) et en termes de partenariat avec des entreprises, pour faire découvrir le sport en entreprise : lien est fait avec les travaux de la commission développement à ce sujet.

Rapport de la Commission d'Arbitrage

Jean-Marie DEPARDIEU rappelle que le calendrier avec tous les lieux sont sur le site du CD depuis juillet.

Il lance un appel aux arbitres et juges-arbitres disponibles pour venir aider sur les différentes organisations de cette année, notamment pour les Titres individuels.

Il informe des dates de formations régionales de JA1, JA2, JA3 et AR, dont les premières auront lieu les 11/12 novembre à la Maison régional des sports et rappelle l'obligation d'un JA1 pour la D1.

Il rappelle qu'il n'y a plus de prestation obligatoire et qu'une participation au colloque sert de valeur de formation continue, obligatoire au minimum une fois tous les trois ans.

Rapport de la Commission Développement

Aurore DUSSART débute par la présentation des trois axes du plan de développement de la commission :

- Continuer à « semer » du ping sur le territoire
- Développer la communication et les partenariats
- Améliorer la relation avec les clubs

Les projets de la commission pour la saison 2017-2018 sont ensuite présentés :

- Continuer les actions ponctuelles visant le grand public
- Développer le ping à l'école grâce au partenariat avec l'USEP 54
- Être aux cotés des clubs dans la mise en place de leurs projets
- Continuer à récompenser les clubs qui œuvrent pour le développement du ping au quotidien
- Développer le Fit Ping Tonic grâce aux 3 cadres diplômées mises à disposition des clubs gratuitement
- Développer le partenariat avec les entreprises

Label Développement Ping 54 :

Récompense les clubs qui participent et s'engagent dans le développement pour la deuxième saison consécutive. Une nouvelle version pour la saison 2016-2017 avait été proposée aux clubs

⇒ 5 clubs ont participé cette saison

Le classement de l'édition est le suivant :

1. Laxou
2. Lunéville
3. COS Villers
4. Champigneulles
5. Neuves-Maisons

Les clubs sont récompensés par un bon d'achat ainsi que par un diplôme. Ils sont invités à poursuivre dans ce sens pour cette nouvelle saison, tout comme les autres clubs du département. Les diplômes sont remis par Nicole BERNARD, représentante du CDOS, et à l'origine de la création du label développement ping 54 lorsqu'elle fut membre du CD 54 TT.

Le Vice-Président de la Ligue du Grand Est remet deux autres diplômes aux clubs de Champigneulles et de Neuves-Maisons, dans le cadre du label FFTT.

L'objectif de la commission développement est également de continuer à toucher tous les publics, que sont les compétiteurs, les loisirs, les féminines, le monde de l'entreprise, les familles, le sport santé, les personnes en situation de handicap, les personnes en difficultés sociales, les 4-7 ans et les scolaires.

Aurore insiste sur le rôle des clubs dans le développement de l'activité, puis évoque l'attribution des jeux olympiques de Paris en 2024. Le tennis de table doit en profiter pour promouvoir l'activité auprès du grand public.

LE CD 54 CONTINUE À VOUS AIDER

- Aide à la réalisation de l'affiche de votre organisation (logo du CD)
- Aide à la réalisation du flyer de promotion de votre club (adresse, horaires, tarifs, logos, etc)
- Aide à la bonne organisation de votre action (prêt de matériel, etc)
- Aide à la mise en route de vos projets (petits ou grands)

Proclamation du résultat des élections

114 voix 114 Exprimés

- | | |
|---------------------|---------|
| - STEFFAN Denis - | 111/114 |
| - BEAUCOURT David - | 111/114 |

Vœux des clubs qui auront été reçus au CD avant le 26 août 2017

Aucun vœu n'a été reçu

Intervention des personnalités, allocution de clôture

Intervention de Nicole BERNARD, représentant Mr KOWALSKI, président du CDOS 54

Rappel du rôle principal du CDOS qui est de soutenir et accompagner les bénévoles des clubs sportifs sur la gestion associative.

Les actions en faveur des dirigeants et bénévoles sportifs :

- Relais des associations pour le PASS'LOISIR CAF : le CDOS récupère les documents et assure le paiement aux clubs. Des changements sont à venir pour la nouvelle saison notamment sur les tranches d'âges.
- Tête de réseau Service Civique : le CDOS assure les démarches administratives pour faciliter l'arrivée et le suivi d'un volontaire au sein des associations.
- Formations : PSC1 (secourisme), BASI COMPTA, etc.
- Centre de ressources pour les bénévoles.

Intervention de Philippe BOLMONT, représentant Pierre BLANCHARD, président de la LGETT

Philippe BOLMONT remercie de l'invitation et félicite pour la bonne tenue de cette Assemblée générale, en rappelant les relations fortes entre la Ligue et les comités, qui se traduiront par des conventions d'objectifs partagés, spécifiques à chacun d'entre eux, dans le but d'accompagner au mieux les clubs dans le développement du tennis de table. Il donne ensuite quelques informations régionales pour la nouvelle saison, en soulignant l'impact lié à la réforme des territoires.

Site Internet: www.lgett.fr

C'est désormais sur ce site que vous retrouverez toutes les informations utiles, par exemple les bulletins d'engagement aux compétitions régionales, les convocations, les événements à venir, le calendrier, les tarifs et beaucoup d'autres... Nous vous invitons à aller le visiter dès maintenant pour le découvrir et le prendre en main ! N'hésitez également pas à nous indiquer si vous souhaiteriez y trouver des choses qui n'y figurent pas pour le moment. Silvia, au siège de la Ligue, est en charge de sa mise à jour et reste à votre écoute.

Dates de rentrée

- Colloque de l'arbitrage : A noter que ce colloque a valeur de formation continue obligatoire sur trois ans, la participation de vos arbitres et juge-arbitres est donc vivement recommandée. Il avait lieu hier à Tomblaine, aujourd'hui à Chalons en Champagne, et pour ceux qui n'auraient pu s'y rendre, une troisième édition aura lieu le 23 septembre à Strasbourg.
- Dimanche 29 octobre : Assemblée générale de la Ligue à Tomblaine. Nous comptons sur votre mobilisation aussi nombreuse qu'aujourd'hui.

Critérium Fédéral

Le 1er tour de Critérium Fédéral aura lieu les 14 et 15 octobre. Le bulletin d'inscription est d'ores et déjà téléchargeable sur le site Internet de la Ligue pour des engagements possibles, on le rappelle, TOUTE LA SAISON. Gardez donc l'information affichée dans vos clubs toute l'année et parlez-en à vos licenciés.

Les équipes de Pro

Cette année, le Grand Est compte quatre équipes en Championnat PRO, dont deux en Pro A Dames (ETIVAL et METZ), la PRO B Messieurs à METZ et la Pro B Dames à SCHILTIGHEIM.

Le Grand Est, terre d'organisations d'envergure

- Euro mini champs, du 25 au 27 août 2017 à Schiltigheim
- Critérium Fédéral Nationale 2, les 14 et 15 octobre 2017 à Neuves Maisons
- Internationaux Jeunes du Grand Est, les 13 et 14 janvier 2018 à Pont-à-Mousson
- Critérium Fédéral Nationale 2, les 17 et 18 mars 2018 à Maizières-les-Metz
- Internationaux de France Jeunes, Circuit Mondial, du 25 au 29 avril 2018 à Metz
- Championnats de France des Régions, du 10 au 12 mai 2018 à Pont-à-Mousson
- Titres du championnat de France par équipes national, les 2 et 3 juin à Vittel

Le président Claude BERNARDIN remercie les intervenants et les participants à cette Assemblée générale, souhaite une bonne année sportive, et clôture la séance à 22 h en invitant au pot de l'amitié.

Claude BERNARDIN
Président CD54